



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/04/2024

**COMMUNE DE SEVREMONT**  
**Numéro interne de l'acte : D02.04.2024**

**Objet : D02.04.2024 - FINANCES - REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET COMMERCES**

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 19
Pouvoir : 7
Nombre de suffrages : 25

Date de convocation 17/04/2024
-----------------------------------

Date d'affichage 17/04/2024
--------------------------------

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, à dix-neuf heures et trente minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

**Etaient présents :**

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, M. LANOUE Nicolas, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

**Procuration(s) :**

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, Mme JOLY Véronique donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMINEAU Catherine donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, Mme RANTIERE Charlène donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

**Etai(ent) excusé(s) :**

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, Mme RANTIERE Charlène, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. HERITEAU Antoine

**Objet : D02.04.2024 - FINANCES - REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION D'UN EMPRUNT SUR LE BUDGET COMMERCES**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de La Flocellière (à laquelle s'est substituée la Commune de Sèvremont au 1<sup>er</sup> janvier 2016) a contracté en 2005 auprès de Dexia un emprunt de 300 000 € pour l'extension de la supérette (contrat n°MPH284195EUR001), située place du Commerce.

Il précise que l'encours de cet emprunt au 1<sup>er</sup> juin 2024 est de 70 695,22 €, avec un montant d'intérêts à rembourser de 10 515,93 €.

La société Dexia a proposé à la Commune de remboursement par anticipation cet emprunt selon les conditions suivantes :

- Capital à rembourser : 70 695,22 €,
- Date de remboursement : 1<sup>er</sup> juin 2024,

- Intérêts courants non échus : 280,42 €,
- Montant de l'indemnité de remboursement par anticipé : 0 €.

Monsieur le Maire propose de procéder au remboursement de cet emprunt par anticipation.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Antoine HERITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVRÉMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

